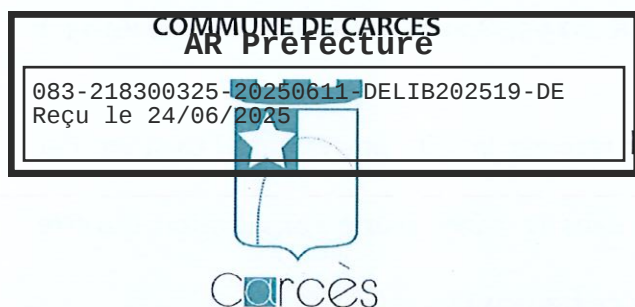




Délégation Municipale n° 2025-19

Extrait du registre des Délégations

SEANCE DU 11 JUIN 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	17	4	2	21	12

OBJET : Délégation relative à l'attribution MAPA : Travaux de rénovation de l'Oustaou per Touti

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 11 JUIN à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : 4 JUIN 2025

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – GARCIA Christine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette - LAUDICINA Patrick - CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence – TOURET Marie Laure - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe – FABRE Thibault - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Nicolas FERRETTO REGGI- CLAVIER Vincent -

ABSENTS : BULLE Lucie – ROUX Jérémy

PROCURATIONS :

Madame Céline LORENZO a donné procuration à Madame Florence PAUL CAMAIL,
Madame Martine COLIN a donné procuration à Madame Marie-Laure TOURET,
Madame Mireille GANZIN a donné procuration à Monsieur Frédéric AMBARD,
Monsieur Stéphane PELEPOL a donné procuration à Monsieur Alain RAVANELLO.

Madame TOURET Marie-Laure a été désignée secrétaire de séance.

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.

VU les articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 à R.2123-5, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique
 083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
 Reçu le 24/06/2025

CONSIDERANT la volonté de la commune de rénover la salle polyvalente l'Oustaou Per Touti ;

CONSIDERANT que le marché a été passé dans le cadre d'une consultation ouverte organisée selon une procédure adaptée ;

CONSIDERANT la nécessité d'allotir le marché de travaux comme il suit :

- Lot n°1 : isolation thermique extérieure
- Lot n°2 : menuiseries extérieures
- Lot n°3 : chauffage – Rafraîchissement
- Lot n°4 : électricité

CONSIDERANT que la consultation a été lancée le 11 mars 2025 une date limite de remise des offres fixée au 07 avril 2025 ;

CONSIDERANT l'article L.1414-2 du Code général des Collectivités Territoriales précisant que les marchés publics qui répondent à un besoin dont la valeur estimée est inférieure aux seuils des procédures formalisées ne sont pas attribués par la CAO, y compris lorsque l'acheteur a décidé de les passer selon une procédure formalisée ;

CONSIDERANT que l'ouverture des plis et l'analyse des offres ont été effectuées par le bureau d'étude G2E sélectionné en tant que maître d'œuvre, dont le siège social est situé au 165, chemin des Négadoux – 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES ;

CONSIDERANT qu'à la suite de l'examen des plis et de l'analyse des offres, il a été décidé de retenir les entreprises suivantes, jugées les plus avantageuses d'un point de vue économique et technique :

LOT	SOCIETE	ADRESSE POSTALE	MONTANT EN € TTC
1	LV BATIMENT	639, Avenue Marcel Paul – 83500 LA-SEYNE-SUR-MER	141 129,00 €
2	USIMIX	92, Chemin Sainte Christine 83210 SOLLIES-PONT	81 897,68 €
3	VEOLIA ENERGIE	3, Rue de Bruxelles 83210 SOLLIES-PONT	31 982,06 €
4	ASCO6TEM	267, Impasse des Founses 83570 CARCES	20 266,68 €
			Total : 275 275,42 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des affaires générales du 03 juin 2025
AR Préfecture

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Assemblée après en avoir délibéré à l'unanimité

Reçu le 24/06/2025

- **D'ATTRIBUER** le marché relatif à la rénovation de la salle polyvalente l'Oustaou Per Touti aux 4 entreprises retenues conformément au tableau présenté ci-dessus;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles du marché ainsi que tous les actes liés à l'exécution du marché.

Pour copie conforme,
Le Maire

La secrétaire de séance

Alain RAVANELLO

Marie Laure TOURET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Laure', is written over the name 'Marie Laure TOURET'.